

« Savez-vous s'il a les aptitudes requises ? »

*Par Patrice Boursier
Prêtre, délégué au diaconat pour le diocèse de Luçon*

Éléments de discernement issus de la vie humaine et chrétienne

Le premier appel en vue d'un éventuel ministère diaconal n'est pas adressé sans que soient constatés, chez la personne concernée, des éléments fondamentaux de la vie humaine et chrétienne : équilibre de la personnalité, aptitudes à la relation et au service des autres, capacité à s'assumer (notamment professionnellement), pratique liturgique et vie de prière, fréquentation régulière d'une communauté chrétienne et goût pour la formation dans le domaine de la foi. En outre, on pourrait difficilement appeler à entrer en groupe de recherche quelqu'un qui n'exercerait pas déjà une responsabilité au sein de l'Église et qui ne recevrait pas un témoignage favorable d'un certain nombre de chrétiens en responsabilité. Enfin, l'appel d'un homme marié suppose que l'on se rende attentif à la qualité du lien conjugal et de la vie chrétienne de l'épouse.

Aptitudes au témoignage et au service de la communauté

Au moment de l'ordination, la question posée par l'évêque « savez-vous s'il a les aptitudes requises ? » suppose ces éléments vérifiés. La réponse peut les évoquer mais elle fera ressortir en priorité l'amour manifesté par l'ordinand pour le Christ et son Église, la probité du témoignage donné par le candidat (et éventuellement par le couple et les enfants), ses aptitudes au service (dans les communautés chrétiennes ainsi que dans le monde), son goût pour la parole de Dieu ainsi que sa propension à témoigner de sa foi. On pourra mentionner également la capacité du futur diacre à assumer des responsabilités, à prendre la parole en public et, tout autant, à donner la parole (ce qui suppose des qualités certaines d'écoute) et enfin sa disposition à la collaboration avec les autres ministres ordonnés et avec les fidèles laïcs en responsabilité.

Présentation collégiale de l'ordinand

Dans notre diocèse de Luçon, c'est actuellement le délégué diocésain au diaconat qui suit le plus assidument les candidats et qui se trouve le mieux placé pour apprécier les aptitudes de l'ordinand. Toutefois, sa prise de parole est toujours partagée avec un membre du groupe d'accompagnement qui a entouré le candidat pendant au moins deux ans. Il convient en effet que l'assemblée constate combien l'accompagnement et la formation des futurs ministres ordonnés impliquent l'ensemble du peuple de Dieu. Depuis plusieurs années, nous avons choisi d'évoquer les grandes lignes de l'itinéraire humain et chrétien du futur diacre en l'insérant par écrit dans la feuille dont dispose l'assemblée lors de la célébration de l'ordination.